

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ACTIVITES D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE 3			
Code	PAEG2B37ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	232 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Sophie GIGOUNON</b> (sophie.gigounon@helha.be) Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération		80	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

L'activité d'apprentissage "**développement des techniques de communication 2**" a pour objectif d'amener l'étudiant à s'interroger sur ses compétences relationnelles et de communication en tant que futur ergothérapeute. De pouvoir identifier ses attitudes d'écoute et de développer une meilleure connaissance de soi, de se familiariser avec les outils de l'écoute active, d'acquérir des repères théoriques sur la communication et de conceptualiser les dimensions de la relation soignant-soigné.

L'activité d'apprentissage "**Enseignement clinique 2**" a quant à elle, l'objectif de permettre à l'étudiant de manipuler et maîtriser les modèles conceptuels à travers l'application de vignettes cliniques réelles et une collaboration de la part de professionnels de terrain. Elle tend à rendre possible la mise en place d'un processus méthodologique cohérent dans un contexte insitutionnel prédéfini.

Le **stage d'intégration** permet la mise en application de ces deux axes de travail à travers un domaine d'application et en situation réelle; à savoir, le savoir-faire en ce qui concerne le processus ergothérapeutique et le savoir-être en ce qui concerne la communication et l'attitude de l'étudiant.

L'étudiant mobilisera toutes ces notions dans le but de mener ces interventions de la manière la plus adéquate et cohérente possible, accompagné et supervisé par les ergothérapeutes et les enseignants.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
  - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
  - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
  - 3.3 Participer à la démarche qualité

- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
  - 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
  - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
  - 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
  - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
  - 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
  - 6.4 Pratiquer l'entraînement des capacités fonctionnelles et/ou maintenir les capacités résiduelles de la personne bénéficiaire
  - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

### **Acquis d'apprentissage visés**

- Compétence 1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
  - 1. Respecter la déontologie propre à la profession
  - 2. Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
  - 3. Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives
  - 1. Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
  - 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
  - 3. Participer à la démarche qualité
  - 4. Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes
  - 1. Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
  - 2. Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
  - 3. Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
  - 4. Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
  - 5. Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique
- Compétence 5. Assurer une communication professionnelle
  - 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 2. Utiliser les outils de communication existants
  - 3. Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
  - 4. Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- Compétence 6. Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel
  - 1. Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie.
  - 2. Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
  - 3. Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
  - 4. Pratiquer l'entraînement des capacités fonctionnelles et/ou maintenir les capacités résiduelles de la personne bénéficiaire
  - 5. Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG2B37ERGA	Stage d'intégration	190 h / 5 C
PAEG2B37ERGB	Développement des techniques de communication 2	22 h / 2 C
PAEG2B37ERGC	Enseignement clinique 2	20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B37ERGA	Stage d'intégration	50
PAEG2B37ERGB	Développement des techniques de communication 2	20
PAEG2B37ERGC	Enseignement clinique 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes  $\geq$  à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
 Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
 paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage d'intégration			
Code	16_PAEG2B37ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	190 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Sophie GIGOUNON</b> (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Les stage font partie intégrante de la formation en ergothérapie.

Sur une période de 6 semaines minimum, l'étudiant réalise un stage d'observation actif. Durant celui-ci, il aura l'occasion d'être confronté à un milieu professionnel qui lui permettra une approche pratique de l'ergothérapie. Cette approche appuiera la réflexion de nombreux cours pratiques en Bloc 2.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

##### Compétence 1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

##### Compétence 2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

1. Respecter la déontologie propre à la profession
2. Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
3. Respecter la législation et les réglementations

##### Compétence 3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives

1. Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
3. Participer à la démarche qualité
4. Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

##### Compétence 4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes

1. Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
2. Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
3. Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
4. Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
5. Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique

##### Compétence 5. Assurer une communication professionnelle

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
2. Utiliser les outils de communication existants
3. Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
4. Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation

##### Compétence 6. Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel

1. Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie.
2. Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
3. Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
4. Pratiquer l'entraînement des capacités fonctionnelles et/ou maintenir les capacités résiduelles de la personne bénéficiaire
5. Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

Les stages font partie intégrante de la formation en ergothérapie.

Sur une période de 6 semaines minimum, l'étudiant réalise un stage d'observation actif. Durant celui-ci, il aura l'occasion d'être confronté à un milieu professionnel qui lui permettra une approche pratique de l'ergothérapie. Cette approche appuiera la réflexion de nombreux cours pratiques en Bloc 2 et permettra la mise en application de nombreux cours pratiques.

#### **Démarches d'apprentissage**

Travail de collaboration entre le maître de stage et le référent institutionnel de stage, le référent rapport de stage et l'étudiant.

Le maître de stage est tenu de :

- assurer un enseignement avec compétence et clarté en vue de la formation clinique, humaine et éthique des stagiaires,
- se conformer aux objectifs pédagogiques des stages élaborés par la commission de stage de l'institution,
- d'organiser, au moins une fois par semaine, une revue des dossiers de tous les patients que traite le stagiaire et une discussion sur les techniques de réadaptation et d'ergothérapie utilisées,
- de coordonner le travail du stagiaire selon l'horaire en vigueur,
- de surveiller et de superviser le travail du stagiaire.
- de lire, authentifier et valider par sa signature le rapport de stage du stagiaire

Ces éléments sont présents au sein de la convention signée en début de période par le maître de stage et l'école.

Le maître de stage doit prévoir, à la fin du stage, une rencontre avec son stagiaire. L'évaluation du stage et sa notation se feront à ce moment. Cette entrevue doit permettre un échange constructif avec le stagiaire.

Le référent institutionnel doit prévoir au minimum une visite par stage. Durant celle-ci les trois parties s'entreprendront concernant le stage.

Le référent rapport de stage rencontrera l'étudiant après la remise du rapport de stage afin de corriger et de guider l'étudiant pour améliorer sa démarche réflexive.

L'étudiant devra toujours être en ordre au niveau administratif. Il écoutera et mettra en pratique les enseignements reçus à l'école et par le maître de stage. Si l'étudiant rencontre des difficultés durant son stage, il tiendra le plus vite possible au courant son référent institutionnel ou le responsable pédagogique des stages.

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Disponibilité des différents intervenants.
- Rencontres individuelles avec l'enseignant de référence pour la correction et compréhension des rapports de stage.
- Supervision de mi-stage entre le maître de stage, l'étudiant et l'enseignant.
- Règlement de stage signé par l'étudiant en début d'année

#### **Ouvrages de référence**

cfr Règlement de stage et canevas du rapport de stage

#### **Supports**

- Canevas des rapports de stage
- Grilles d'évaluations de stage et des rapports de stage
- Règlement de stage

### **4. Modalités d'évaluation**

## Principe

Remise de deux rapports en respectant l'échéancier fixé en début d'année et disponible sur ConnectED; et évaluation du stagiaire par le maître de stage.

Cfr Règlement de stage

Une partie de la note des deux rapports de stage sera utilisée pour la note de l'AA "Développement des techniques de communication 2".

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	45	Rap	45
Période d'évaluation			Stg	55	Stg	55

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

## Dispositions complémentaires

Les notes obtenues en Stages en Q2 sont automatiquement reconduites en Q3 et ne sont pas remédiables. Dans le cas d'un échec à la moyenne du Q2, les rapports de stage peuvent être représentés en Q3 uniquement si la note de stage est supérieure ou égale à 10.

Intervenants de l'aa: Sophie Gigounon, Florence Terrier, Jocelyne Vergaelen, Valérie Goube, Pascale Foubert, Gwendoline terrana, Sabrina Albergoni, Mathieu Vanderberghe

## Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développement des techniques de communication 2			
Code	16_PAEG2B37ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	22 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Gwendoline TERRANA</b> (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette AA a pour objectif d'amener l'étudiant à s'interroger sur ses compétences relationnelles et de communication en tant que futur ergothérapeute. De pouvoir identifier ses attitudes d'écoute et de développer une meilleure connaissance de soi, de se familiariser avec les outils de l'écoute active, d'acquérir des repères théoriques sur la communication et de conceptualiser les dimensions de la relation soignant-soigné.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (5) Développer la capacité d'écoute, d'empathie et de se remettre en question; ( C1 : 1.3, 1.5, C5 : 5.1, 5.2)
- (6) D'affiner ses perceptions visuelles, auditives et kinesthésiques présentes lors de la rencontre avec le patient (langage non-verbal); ( C1 : 1.5, C4 : 4.1, C5 : 5.1)
- (7) Percevoir ses propres attitudes et réactions en situation relationnelle et en situation technique, d'en verbaliser le vécu; (C1 : 1.3, 1.5, C5 : 5.1,5.2)
- (8) D'analyser les facteurs influençant la relation soignant-soigné (Comprendre et améliorer les difficultés relationnelles entre les protagonistes) (C1 : 1.3, 1.5, C5 : 5.1,5.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

La communication (rappel théorique)  
 Le concept de relation soignant-soigné  
 La relation intentionnelle de Renée Taylor  
 Les enjeux de la relation soignant-soigné, analyse des facteurs qui interviennent dans cette relation et au sein d'un environnement institutionnel.  
 Les Habiletés de communication et sociales  
 L'alliance thérapeutique, la relation d'aide  
 La reformulation, l'écoute active  
 Réalisation de l'évaluation formative - recueil de données  
 ==> Réaliser un entretien, observer une mise en situation, développer l'observation, écriture de PV  
 ==> Utiliser des outils d'évaluation MOH :  
 ==> Synthèse écrite et orale de la situation du patient  
 ==> Exercices pratiques : situation de réunion, stratégies thérapeutiques expérimentées, dynamique de groupe, expression corporelle, expériences de stage

#### Démarches d'apprentissage

Cours théoriques, méthodologie du projet, apprentissage par situation problème, exercices pratiques collaboratifs et corporels

## Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité du professeur

## Ouvrages de référence

HESBEEN, W., (2012), PENSER LE SOIN EN READAPTATION : AGIR POUR LE DEVENIR DE LA PERSONNE, Paris Seli Arslan, 1-25  
ROGERS C., (2008) LA REALTION D'AIDE ET PSYCHOTHERAPIE, Collection Sciences Humaines Appliquées, 2008, ESF Éditeurs  
MICHON, F., (2013), LE LANGAGE DANS LES SOINS, Soins Psychiatriques, 773, 23  
MICHON, F., (2013), LES RELATIONS INTERPERSONNELLES AVEC LA PERSONNE SOIGNEE ET LA NOTION DE JUSTE DISTANCE, Soins Psychiatriques, 773, 32-34  
SALOMÉ J. (2003), RELATION D'AIDE ET FORMATION A L'ENTRETIEN, Presses Universitaires de Lille  
ROSENBERG, MARSHALL-B, (2003), LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE AU QUOTIDIEN, Collection les Pratiques Jouvence, Éditions Jouvence  
TAYLOR R., (2007), LA RELATION INTENTIONNELLE : USAGE THERAPEUTIQUE DE SOI EN ERGOTHERAPIE, JUIN 2007 COMITE DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE DE LA VIEILLE CAPITALE

## Supports

Power point, exercices pratiques de la vie quotidienne et professionnelle, outils collaboratifs et dispositifs pour activités d'expression corporelle

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Néant

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	25	Rap	25
Période d'évaluation	Evp	50	Tvs	25		

Evp = Évaluation pratique, Rap = Rapport(s), Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Une partie de l'évaluation de l'AA Développement des techniques de communication 2 sera évaluée à travers les rapports de stage de l'étudiant (cfr canevas de cours sur Connected) cfr. Evaluation de l'AA "Stage d'intégration". La note de l'évaluation pratique, le travail de synthèse est reconduit automatiquement en Q3 et sont non remédiables. La note du rapport si elle est en échec, peut être représenter au Q3 cfr fiche ects stage d'intégration.

L'étudiant n'ayant pas accès à l'unité de stage s'engage à chercher une situation d'intégration professionnelle en milieu clinique.

Intervenants de l'aa: Gwendoline Terrana, Sophie Gigounon.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement clinique 2			
Code	16_PAEG2B37ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Sophie GIGOUNON</b> (sophie.gigounon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours d'enseignement clinique 2 vise la compréhension des modèles conceptuels en ergothérapie et l'application de ceux-ci dans un contexte institutionnel. La démarche se veut réaliste, complète et adaptée aux besoins et attentes des professionnels de terrain. Elle nécessite une communication adaptée et une collaboration entre l'étudiant et l'ergothérapeute du domaine d'application spécifique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

##### C4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes

1. Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
2. Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
3. Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés

##### C5. Assurer une communication professionnelle

1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Implication au sein du groupe et maîtrise du sujet

Est capable de transmettre des données pertinentes et synthétisées

Est capable de respecter des échéances et d'organiser ses tâches en fonction de celles-ci

Est capable de transmettre oralement des données pertinentes

Est capable de transmettre par écrit des données pertinentes

Est capable d'ajuster et adapter sa démarche tenant compte des remarques, attentes, besoins du terrain

Fait preuve d'autocritique et de prise de recul sur ses propositions (évaluation sommative)

##### C6. Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel

1. Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie.
2. Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

--> Identifier, utiliser les outils d'évaluation existants

--> Interpréter les résultats et rédiger un diagnostic ergothérapique

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Présentation d'un cas réel par domaine d'application (Santé mentale, Pédiatrie, Gériatrie, Revalidation ortho/neuro) par un professionnel de terrain
- Application d'un modèle conceptuel en ergothérapie au choix et consignes de passation des évaluations auprès du professionnel (MCREO, MOH, Kawa, PEO, ludique)
- Interprétation des données récoltées et rédaction du diagnostic ergothérapeutique
- Présentation d'un plan de traitement et évaluation sommative en présence des professionnels

#### Démarches d'apprentissage

- Accompagnement dans les démarches auprès du professionnel
- Suivi de la réflexion quant à la phase évaluative, le plan de traitement et l'évaluation sommative des étudiants lors des séances pratiques en groupe-classe
- Travail en équipe (sous-groupes d'une dizaine d'étudiants)
- Disponibilité du professionnel de terrain pour le partage et mise à disposition de son expertise au profit des étudiants.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité des enseignants
- Supports disponibles sur Connected (Canevas de cours et grille d'évaluation)

#### Ouvrages de référence

- Dubois B., Thiébaud Samson S., Trouvé E., Tosser M., Poriel G., Tortora L., Riguet K., Guesné J. (2017), Guide du diagnostic en ergothérapie, Association nationale française des ergothérapeutes, de boeck supérieur, Paris.
- MOREL BRACQ M.-C. (2017), Approche des modèles conceptuels en ergothérapie, Association nationale française des ergothérapeutes, Arceuil

#### Supports

- Power point de présentation
- Canevas de cours
- Grille d'évaluation finale

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Evaluation orale au Q2 sur base du travail en groupe effectué sur l'année.

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière					Trv	100
Période d'évaluation			Exo	100		

Exo = Examen oral, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

#### Dispositions complémentaires

- Accès à l'examen oral au Q2 possible uniquement si l'étudiant a été présent à plus de 80% des séances pratiques (hors certificat médical)

## Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).